



Club pédestre

Les GRISEMOTTES

180 chemin du Moulin

69210 ST GERMAIN NUELLES

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024
DU CLUB DE RANDONNEE PEDESTRE
LES GRISEMOTTES Samedi 20 AVRIL 2024**

Association loi de 1901

Déclarée à la Préfecture du Rhône le 10 février 1998 sous le N° 0691041817 nouvelle référence : W691060489

Affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre sous le n° 01349

Le Président, Gilles RAGOT, déclare l'Assemblée Générale ouverte.

- Nombre d'adhérents présents et représentés votants : 76 votes

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement suivant l'article 12 des statuts. Les membres présents ont signé la feuille d'émargement en leurs noms propres ou en tant que mandataires munis de pouvoirs.

Il annonce qu'il s'agit de la 26^{ème} Assemblée Générale du Club des Grisemottes.

L'Assemblée Générale présentera une rétrospective de tous les rendez-vous et des randonnées organisés par le Club. Ce travail a été effectué par la Secrétaire du Club, Christine PERIE que le Président remercie pour le travail accompli.

Présentation du bureau actuel :

Membres : Gérard LENNE, Marie-Louise BOICHON, Marie-Louise CARADOT, Suzanne BLANCHON, Danièle BESSON, Marie-Odette BERTHET (Secrétaire adjointe), Christine PERIE (Secrétaire), Annie SERRAILLE (Trésorière), Claude SOUZY (Vice-président), Jean-François RAGOT (Vice-président), Gilles RAGOT (Président).

Présentation par le Président des nouveaux licenciés du club pour la saison 2023 2024.

Il souhaite que leur intégration soit réussie et que tous ces nouveaux marcheurs participent activement à la vie de l'association en prenant part aux sorties prévues, seul moyen pour lier des connaissances et satisfaire leur envie de marcher.

Le Président remercie toutes les personnes qui s'investissent dans la vie du club et en particulier :

- Les chargés d'itinéraires qui accompagnent les vendredis et dimanches randonnée, ceux qui organisent les sorties et séjours.
- Les animatrices de la marche nordique
- Les bénévoles qui entretiennent les sentiers et ceux qui contribuent à l'organisation des rencontres.

- Tous les marcheurs du club qui contribuent à la renommée de l'association.

Remerciements à tous ceux qui nous ont soutenu :

- Monsieur le Maire de la commune de St Germain Nuelles et les élus de la commune pour les actions d'encouragement adressées au club et, en particulier aux adjoints aux associations.
- L'office de tourisme du pays de l'Arbresle pour ses diffusions,
- La fédération française de randonnée et le comité du Rhône pour les nombreuses informations.
- Le correspondant du Progrès, Bertrand GANDON pour sa communication sur le club.

Le Président rappelle les buts et objectifs de l'association :

- Mettre en place des sorties pédestres pour tous, actuellement les vendredis et dimanches.
 - Promouvoir la randonnée pédestre, la marche nordique et la randonnée douce.
 - Rassembler les amateurs de sentiers et de la nature afin de :
 - Pratiquer la randonnée dans une ambiance conviviale et amicale.
 - D'offrir à ceux qui le désirent les structures d'un club pédestre.
 - Participer à l'entretien et au balisage des sentiers,
 - Découvrir les sentiers de la région Beaujolaise et de l'ouest lyonnais par l'organisation de balades.
 - Offrir aux adhérents la possibilité de parcourir les sentiers d'autres régions.
 - Organiser des rencontres pédestres,
 - Développer cette activité familiale.
 - S'ouvrir vers d'autres marcheurs.
- Il souhaite également que le club continue de promouvoir la randonnée de groupe dans le cadre associatif.

Cette assemblée générale relate les faits qui sont déroulés en 2023.

Nous déclarons ouvrir cette assemblée générale.

SOUMISSION DU COMPTE RENDU de la dernière assemblée générale en date du 15 avril 2023.

Les rapports de l'exercice 2022 - assemblée générale 2023, sont disponibles et consultables sur le site du club.

Pour être en phase avec les statuts, nous vous soumettons le compte rendu de cette dernière assemblée générale du 15 avril 2023.

Approuvez vous les rapports de l'assemblée générale 2023.

Adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS.

RAPPORT MORAL

Assemblée générale 2024 concernant l'exercice 2023.

Présenté par Gilles RAGOT Président

Une année 2023, de la continuité pour la progression du club et sa notoriété et longévité, nous sommes tous les acteurs de cette réussite.

Se réjouir :

- de l'implication des chargés d'itinéraires du club, qui participent largement à l'objectif de développer la randonnée, de faire connaître le club, de découvrir notre région et d'entraîner dans cette aventure de nouveaux adhérents à venir nous rejoindre.
- du rôle important des deux animatrices dans le bon déroulement des séances de marche nordique.
- de la bonne ambiance au sein du club, pour assurer la promotion des activités et dans l'engagement dans la réalisation de la grande manifestation qu'est la RANDONNÉE PRINTANIÈRE DE MARS.

Avec :

- une stabilité du nombre d'adhérents licenciés
- une satisfaction de maintien du nombre de marcheurs MARCHÉ NORDIQUE malgré le développement de cette activité dans de nombreux villages.

Mettre en lumière :

- du besoin constant d'intéresser et de convaincre d'autres accompagnateurs à rejoindre l'équipe existante.
- de favoriser la formation afin de pouvoir conduire les randonnées et la marche nordique.
- de raviver la participation lors des rencontres club : le but de votre adhésion, c'est de randonner les vendredis et les dimanches rando afin de mieux se connaître et aussi de remercier tous les guides pour leur dévouement et pour le temps alloué pour satisfaire les attentes des randonneurs.
- Relancer la prise en charge de rencontres randonnée club qui permettent d'augmenter les contacts entre adhérents et découvrir pendant quelques jours, une autre région et la vie en groupe tout en exerçant l'activité physique qu'est la marche.
- de continuer dans cet esprit de convivialité et d'entente mutuelle.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS (Licences 2023 - 2024)

L'arrivée de nouveaux adhérents est toujours bénéfique pour le club et nous leur souhaitons la bienvenue.

Comme chaque année, il y a un renouvellement avec des nouvelles adhésions et des non-renouvellements.

Tous les détails seront fournis dans le rapport d'activités.

FORMATION :

Comme chaque année, une formation de mise à niveau est suivie par les animatrices de marche nordique.

Pour la randonnée, pas de formation en 2023.

Il faudra remettre au goût du jour des séances dites de "pré-formation" si la demande est réelle.

50ème ANNIVERSAIRE DU CLUB :

Lors du FORUM des ASSOCIATIONS, une remise de médaille a été faite pour l'activité et la longévité du club. Le club remercie Monsieur le Maire et l'Adjointe Geneviève Marion pour cette initiative en faveur des associations et, de la reconnaissance du club qui œuvre pour faire connaître la région et le développement de la marche . Tous ensemble, l'on a pu déguster la grande bouteille offerte.

Ce rapport MORAL est soumis à votre approbation

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES

Assemblée générale 2024 concernant l'exercice 2023

Présenté par Christine PÉRIÉ, secrétaire

Les LICENCIÉS :

SAISON	2021	2022	2022	2023	ECART	OBSERVATIONS
NOMBRE D'ADHERENTS		147		146	- 1	+ 26 adhérents - 27 non-renouvellement
LICENCIES (y compris marche nord.)		141		143	+ 2	
MARCHE NORDIQUE		35		35	+ 0	
COMMUNES		44		45		

Ce tableau montre la stabilité de l'effectif pour cette année 2023.

L'objectif de notre association de développer la randonnée et la marche nordique nécessite un remplacement continu des départs, qui permet de bien gérer l'association et surtout d'organiser notre traditionnelle randonnée printanière en mars. Nous avons à cœur d'enregistrer chaque année de nouvelles adhésions.

BILAN DES ACTIVITES DE RANDONNEE et MARCHE DES ADHERENTS

Les sorties proposées tout au long de l'année par les chargés d'itinéraires et les animatrices de marche nordique sont des temps forts pour l'attractivité du club.

La prise en charge par les habitués accompagnateurs et accompagnatrices, et aussi par l'implication de nouveaux guides est gage d'une saison de randonnée réussite. Car tout dépend des offres proposées pour l'établissement d'un programme varié et attractif. Tous adhérents bénéficient de ce bénévolat qui anime tout un choix de randonnées.

On ne peut qu'encourager cette prise en charge et, remercier tous les acteurs

Voici le détail des sorties effectuées :

Ce sont 33 rencontres au cours de l'année 2023 en diminution au lieu de 36 en 2022 et 29 en 2021.

Vendredis randonnée (entre 10 à 12 km) : 17 sorties - 202 participants - 2 323 km parcourus - Moyenne 12 participants.

Dimanches randonnée (entre 18 et 25 km) : 7 sorties - 136 marcheurs - 2 006 km parcourus - moyenne 19 participants.

Samedi : aucune sortie

Rencontre raquettes : 1 sortie - 11 participants - 312 km parcourus

Rencontre Marche Nordique : 1 sortie - 5 participants - 177 km parcourus

Rencontre (gîte et refuge montagne) : 6 rassemblements - 69 participants - 4 707 km parcourus - moyenne 12 participants.

Rencontre Rando Resto : 1 sortie - 17 participants - petite rando : 82 km

Pour l'encadrement de toutes ces sorties et rencontres : 41 chargés d'itinéraires se sont mobilisés. 9 607 km parcourus par les adhérents du club au cours des sorties de l'année 2023 pour 11 214 km en 2022 et pour 7 650 km en 2021 (hors randonnées de villages).

Marche nordique : 2 animatrices, 4 séances par mois (2 par animatrice), Séances dans l'année (de septembre à juin).

Les séances de marche nordique se déroulent le samedi, une fois tous les quinze jours.

BILAN DES ACTIVITES LUCRATIVES :

Au cours de l'année 2023, l'organisation de la randonnée printanière en mars a été mise en place et, a connu un bon succès avec 1 073 participants.

Faits marquants : l'implication rapide d'un bon nombre de nouveaux adhérents dans l'aide pour l'organisation de notre randonnée printanière est bénéfique.

La journée "PORTES OUVERTES" - présentation du club et infos rando", le samedi 16 septembre, avec une participation de visiteurs relativement faible et un intérêt moindre pour la balade. Mais l'enregistrement d'adhésions correct.

BILAN DES AUTRES TEMPS FORTS :

Balade de Noël : Le 17 décembre à Bully et son goûter de Noël : 56 participants à la randonnée et 45 au goûter

Réunions du dernier vendredi du mois (rdv 19 h ou 20 h selon la saison au foyer rural de St Germain s/l'Arbresle) : 10 réunions ont eu lieu en 2023 .Y participent les membres du bureau et les adhérents. Elles sont essentielles à la vie du club car elles permettent de préparer les activités (sorties, rencontres...). Elles tiennent aussi lieu de permanences pour l'accueil de nouveaux adhérents.

Réunions des commissions :

Griz'loup : mise en place de l'activité (sentier enfants famille) et circuit ludique enfants en mars : 2 réunion, dont une de reconnaissance de parcours.

Site internet : pas de réunion

Entretien et balisage des sentiers : 6 matinées ont été organisées pour le nettoyage et le balisage du circuit permanent du club et des sentiers empruntés le jour de randonnée - 159 heures.

Réunions préparation de la randonnée mars 2024 : 3 réunions pour la mise en place de la création des circuits .

Réunions diverses : 1 avec la municipalité pour le calendrier de réservations des salles municipales.

Assemblée générale de la FFR : pas de participation

Forum des associations : le samedi 2 septembre - 9 bénévoles se sont relayés et ont tenu le stand du club, prenant les premières inscriptions de la saison. Rencontre avec de nouveaux adhérents correctes et surtout pour les échanges sur la vie du club..

FORMATION :

Les stages de formation (mise a niveau) pour la marche nordique continuent.

Pas stage en randonnée.

Pré formation, séances d'aide pour la conduite des randonnées, lecture de cartes en sommeil.

Ce rapport d'ACTIVITES est soumis à votre approbation.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

Assemblée générale 2024 concernant l'exercice 2023

Présenté par Annie SERRAILLE, Trésorière

A la lecture du compte de résultat 2023, celui ci fait apparaître un **BENEFICE**

Un comparatif peut être établi avec les montants de l'exercice précédent, avec une légère baisse non significative

Les **charges** reprennent un niveau habituel.

Pour l'exercice 2023, elles s'élèvent à 15 307.07 € par rapport à celles de l'exercice 2022 qui s'élevaient à : 18 870.29 €

Les **produits** suivent la même logique.

Pour l'exercice 2023, ils s'élèvent à 18 002.87 € par rapport à ceux de l'exercice 2022 qui s'élevaient à : 22 315.77 €

Donc le **résultat bénéficiaire** de cet exercice 2023 s'élève à **2 695.80 €** par rapport à celui de l'exercice 2022, bénéficiaire de 3 445.48 €.

Le résultat conforme de l'exercice 2023 est dû : stabilisation des prises de licence pour la saison 2023 2024 et aussi au résultat positif de la randonnée de mars 2023 qui s'élève à 1 475.85 €.

Le résultat **positif** viendra augmenter les capitaux propres et nos réserves.

A la lecture du bilan 2023, celui ci présente la situation de notre trésorerie en fin d'année de l'exercice.

La situation financière en fin d'année 2023 reste largement positive grâce à nos réserves, avec :

	2023	2022
COMPTE CHEQUES	4 368.74 €	4 288.65 €
COMPTE LIVRET	14 375.48 €	11 219.66 €
CAISSE	805.05 €	515.88 €
VIREMENT DE FONDS (Caisse ⇒ Compte chèques)	0.00 €	0.00 €
TOTAL	19 549.27 €	16 024.19 €

La mise en réserve d'un fonds de trésorerie est plus que nécessaire, car nous ne pouvons pas anticiper les futurs résultats de nos organisations et aussi pour faire face actuellement à des crises sanitaires. Notre base financière était bonne, cela permet de voir l'avenir avec optimisme. Les réserves financières permettent de combler si les conditions d'organisations sont rendus mauvaises par des éléments extérieurs (météoologie défavorable, crise sanitaire, etc.). C'est près de 5 000 euros que l'on engage avant le lancement de la randonnée printanière.

L'activité financière 2023 se résume à présent par la seule organisation de notre randonnée printanière en mars et à la souscription des licences par les adhérents.

Le total du bilan représente la somme de 19 549.27 € en 2023 contre 17 624.19 € en 2022 ce montant indique l'état de notre trésorerie et des réserves.

Une participation des adhérents est demandée pour équilibrer les dépenses lors des rencontres internes.

Ce rapport FINANCIER est soumis à votre approbation.

Adopté à l'unanimité.

COTISATIONS et ELECTIONS :

COTISATION ANNUELLE

Pour la saison 2023 2024, la cotisation a augmentée de 1 €

La cotisation individuelle (licence ffr + carte club) est fixée à : 36 €.

La cotisation familiale est fixée à : 70 €

L'inscription aux séances de marche nordique pour la saison n'a pas été modifiée soit 70 €.

Pour la future saison la cotisation 2024 2025, distribuée à partir de septembre 2024, devrait augmentée d'au moins 2.60 euros suite à l'information donnée lors de l'assemblée générale du comite départemental du Rhône de mars 2024.

Normalement, comme prévue lors de nos dernières assemblées, nous répercuterons l'augmentation sur les licences.

La décision à prendre c'est s'il on répercute le montant total de l'augmentation. L'on doit fixer au cours de cette assemblée générale le montant de l'augmentation qui peut être de : 2 euros

Le club échelonne la hausse pour 0.60 euros pour répartir l'augmentation sur plusieurs saisons.

CARTE CLUB : du fait qu'il fallait ré imprimer des cartes spécifiques club, il a été décidé de ne plus distribuer cette carte lors de la prise des licences, sauf pour les membres sympathisants. Seule la licence ffr reste.

LICENCE :

L'envoi des licences par mail directement par la fédération française de randonnée, c'est déroulé dans de bonnes conditions.

Pour la **validation de votre licence** : bien joindre son certificat médical et l'attestation d'honorabilité pour les membres du club et les accompagnateurs.

PREPARATION de l'avenir du club :

Il faut songer à préparer l'avenir, pour assurer de la continuité de notre association. En ne se prenant pas au dernier moment pour discuter de cette évolution et cette démarche de renouvellement et d'intégration de nouveaux membres. Ceci pour mettre en place et former une équipe d'adhérents organisateurs.

Cela peut entraîner des modifications dans le fonctionnement actuel de l'association. Mais tout en gardant l'objectif du club, qui est le rassemblement associatif des marcheurs et randonneurs venant de tout horizon, de villes et villages différents, dans le but de stimuler la pratique de la marche tout en gardant cet esprit de convivialité. Ce large échantillonnage d'adhérents apporte un vitalité au club et permet d'assurer un véritable accompagnement dans la conduite des randonnées (chargés d'itinéraires venant de différents villages pouvant proposer des circuits locaux et motiver dans la pratique de la marche en adhérant à cet objectif de rassemblement des randonneurs dans un esprit de rencontre et d'ouverture).

CANDIDATURE :

Si des membres veulent se porter candidat, c'est possible aujourd'hui, bien remplir le dossier.

Le nombre de dépôt de nouvelles candidatures pour cette AG 2024 est de : Aucune Candidature.

ELECTIONS :

Le bureau de l'association doit être composé au moins de 3 membres, et la limite n'est pas fixée.

Actuellement, le nombre de membres est de : 11

En fonction de votre présence et du nombre de bon pour pouvoir, le quorum pour cette assemblée générale (membre adhérent actuel : 138 - Règle : $138 : 2 = 69 + 1$ soit 70).

ASSEMBLEE GENERALE 2023

Rappel

- 22 " BON POUR POUVOIR"

- 54 présences à l'ASSEMBLEE GENERALE

total : 76 voix

QUORUM atteint : 146 adhérents au 31 mars 2023 soit : $73+1=74$

FONCTIONNEMENT DU BUREAU :

La démission est actée d'office si un membre ne renouvelle pas ou ne paye par sa cotisation (licence ffr + carte) de l'année en cours (saison 2023 2024). Pour 2024 : il y aura une personne concernée.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

S'il n'y a pas de nouvelle candidature, ni démission, ni objection mentionnée sur la fiche de votation et, ni observations particulières, les **membres du bureau actuel sont renouvelés**. De plus, les membres conserveront donc les mêmes fonctions.

Pour être en conformité avec les statuts, ces différents points sont soumis à votre approbation.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

50ème RANDONNEE PEDESTRE DES GRISEMOTTES :

Cette date approche et il faut commencer à réfléchir et préparer cet évènement si l'on veut marquer particulièrement la 50ème édition.

Date prévue le DIMANCHE 16 MARS 2025.

Des subjectons : créer une commission de mise en place, réfléchir ensemble aux actions à mener, vos idées, etc.

LANCEMENT DE LA NOUVELLE SAISON 2024 2025 :

Depuis cette nouvelle mise en place par la fédération, la distribution des licences doit se faire dès le début septembre. L'on a déjà avancé la date de notre porte ouverte fixée au SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024. Mais le temps de faire de la promotion du club, d'intéresser d'autres marcheurs est plus court. Nous avons besoin d'un renouvellement continu d'adhérents pour mener à bien notre action en faveur de la randonnée.

Des pistes pour cette été : pour accueillir et informer les potentiels adhérents :

1er votre action d'information dans votre entourage de recrutement

2eme : Organiser en Juillet et Août des balades d'accueil avec une formule adaptée à l'été : sortie semi nocturne accompagnée ou autres idées.

Tout ceci pour assurer le remplacement des partants et pour continuer notre rôle en faveur de la pratique de la marche.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, l'Assemblée est close à 19 h 30.

Le président

